

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE\_2020\_050

<b>Séance du 30 juillet 2020</b>	<b>Objet : Motion train Cevenol</b>
----------------------------------	-------------------------------------

Date de la convocation : 21 juillet 2020  
Date d'affichage : 21 juillet 2020

Membres en exercice : 11  
Membres présents : 8  
Votants : 8  
Vote : Pour : 8 - Contre : 0 - Abstention : 0

L'an deux mille vingt et le trente juillet, à 18 heures 00 le Conseil Municipal de la Bastide-Puylaurent s'est réuni sous la présidence de Monsieur Michel TEISSIER, Maire.

**Étaient présents les conseillers municipaux :** Monsieur Michel TEISSIER, Monsieur Claude JEAN, Monsieur André CROS, Monsieur André TOIRON, Madame Marie-Hélène BERNARD, Madame Virginie CLEMENT, Madame Vanessa ROLLIN, Monsieur Alain RECORDIER.

**Excusés :** Monsieur NAUD Jean-Pierre, Monsieur POUS Vincent, Monsieur FABRE Patrick.

Il a été conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil, Madame BERNARD Marie-Hélène a été désignée pour remplir ces fonctions et les a acceptées.

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal d'un courrier reçu du Collectif des Usagers des transports du Haut-Allier et du Collectif Oui au Train de Nuit pour le retour des trains de nuit et l'amélioration des sanitaires dans les gares.

Des débats, il en ressort :

- que le retour du train de nuit Nîmes Alès Langogne Langeac Clermont-Ferrand Paris est urgent pour le désenclavement de nos départements,
- que l'amélioration des toilettes, W.C. et douches est d'une nécessité extrême afin que le retour des trains de nuit se fasse dans les conditions sanitaires en vigueur.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal de la Bastide Puylaurent soutient les initiatives du Collectif des Usagers des transports du Haut-Allier et du Collectif Oui au Train de Nuit et demande au Secrétaire d'Etat et à la S.N.C.F. :**

- le retour de tous les trains de nuit et du train de nuit Nîmes Langogne Clermont-Ferrand Paris dans les plus brefs délais,
- la réouverture des douches dans les gares qui en sont équipées et/ou l'installation de douches temporaires (Algéco),
- l'ouverture des toilettes dans toutes les gares à l'arrivée des trains de nuit,
- une meilleure information des usagers lors de la réservation : "trains temporairement indisponible" au lieu de "complets" quand ils ne le sont pas et une alerte réservation par courriel lors de la reprise de la réservation.

Publiée le : 07 AOUT 2020

Ainsi fait et délibéré en mairie les jour, mois et an ci-dessus. Au registre sont les signatures.  
Pour copie conforme.  
Fait à la Bastide-Puylaurent,  
Le 30 juillet 2020  
Le Maire, Michel TEISSIER



RF Préfecture de Mende
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 05/08/2020 048-214800211-20200730-DE_2020_050-DE